

Urbanisme

Témoignages dans le cadre de notre enquête ainsi que de nos visites des quartiers et villages :

« Quel dommage d'avoir construit ce groupe d'immeuble, à la place nous aurions aimé un hall pour un marché couvert, des animations, du théâtre de rue... ».

« Nous aimerions des espaces verts, des parcs pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité. Un endroit pour faire du skate-board et jouer au ballon ».

« Une gestion communale de la ville comme un lieu de vie pour et par les habitants. Nous ne voulons pas d'habitation pour des « playmobils ».

« Avant la construction de cet immeuble à appartements, c'était un quartier tranquille, les voisins se connaissaient et s'entraidaient ».

« Ce projet immobilier m'inquiète... ».

Notre analyse :

En tant que citoyens concernés par la vie dans notre commune, il ne nous a pas échappé que plusieurs projets ont récemment été dénoncés par des riverains potentiellement impactés, et ce en plusieurs endroits de la commune. Sans être exhaustifs, nous pouvons citer la rue des Blindés avec le projet de construction à l'entrée du Bois de l'Hydrion, la rue de Clairefontaine et le haut de Waltzing

avec le projet SOLAL, le quartier de Seymerich et une partie de Frassem avec le projet du « Quartier Nouveau », le Quartier de Schoppach avec les projets à la Sablière ainsi qu'à l'ancienne carrière.

Une interprétation facile et déjà entendue serait de dire que les Arlonais sont peu enclins au changement. Et pourtant, nous pensons que derrière ces oppositions se cache une volonté des habitants de voir Arlon se développer tout en maintenant un cadre de vie agréable et en considérant l'avis et les besoins des riverains. D'après les résultats de notre enquête et les arguments avancés par les comités de riverains, les Arlonais vivent l'urbanisation comme une série de ruptures. Rupture avec le bâti existant en termes d'architecture, de densité de population, de vivre ensemble et de paysages (destruction d'espaces verts, de faune et de flore et ce, de manière irréversible). L'émergence de projets citoyens (« Arlon Identity » par exemple) qui se développent en marge du politique, nous font prendre conscience que les citoyens ont des besoins et qu'il faut les écouter.

Nous constatons également que, sous cette législature, des décisions prises par le Collège communal ont conduit à la destruction du patrimoine arlonais, citons pour exemple la Villa Tihange (édifice Art Nouveau de 1908 situé au carrefour du Liedel) ou encore Le pensionnat des Dames Chanoinesses de Saint-Augustin, situé rue Général Molitor. Ceci est pour nous inacceptable.

Notre objectif est de développer une politique d'urbanisation douce, respectueuse de notre patrimoine en tenant compte des besoins et de l'avis des riverains

Nos propositions :

Renforcer l'utilisation des outils à disposition de la commune et la participation citoyenne

- **Développer** une vision du développement du territoire en finalisant enfin un **schéma de développement communal** afin que la Commune, et non les promoteurs immobiliers, reste actrice de ses choix d'urbanisation. Y adjoindre un Guide communal d'urbanisme afin d'être outillé face aux promoteurs sans scrupules.
- **Créer une commission consultative communale d'aménagement et de mobilité** (CCATM) qui vise à mettre en œuvre la participation citoyenne (avec par exemple des représentants de chaque quartier et village d'Arlon) dans les choix d'urbanisation.

Développer une politique urbanistique humaine, maîtrisée et dans une densité de population raisonnable.

Nous pensons qu'il y a une confusion, volontairement entretenue, entre densification et étalement urbain. A titre de comparaison, certains projets d'implantation sur la commune d'Arlon dépassent, en termes de densité, certains projets de la Région bruxelloise, à savoir la très dense commune de Saint-Josse qui compte 248 habitants à l'hectare. Le projet SOLAL, par exemple, annonçait 280 habitants pour une même superficie !

- **Proposer une approche urbanistique et paysagère intelligente en développant des noyaux d'habitats** afin de maîtriser l'étalement urbain, ce qui permettra également de favoriser le retour de commerces de proximité et de services publics (boulangeries, épiceries, points poste, bus, ...).
- **Humaniser les quartiers** où l'on peut se détendre et échanger, grâce à des aménagements publics de qualité : bancs publics, petits espaces verts, placettes conviviales, trottoirs de qualité, nettoyage des sentiers, circuits

piétons, verdurisation des façades et toitures. Proposer des espaces verts à partager pour faire des potagers ou se rassembler tout simplement.

➤ **Créer des espaces verts** provisoires dans les cancrs et chantiers délaissés pour une longue durée.

Redynamiser le centre-ville

Nous pensons que le dynamisme du centre-ville implique de ne pas se baser uniquement sur le commerce mais sur des fonctions multiples (habitats, commerce, services, détente, ...). Il est important que le centre de notre ville devienne un lieu de vie, un lieu de passage pour de nombreux Arlonais.

➤ **Installer dans le centre**, différents services comme la bibliothèque communale et une médiathèque.

➤ **Repenser les espaces verts et proposer un accès public** au parc du palais provincial en journée.

➤ **Mettre en œuvre les projets de la Rénovation urbaine** engagée sous cette législature.

➤ **Inclure la mobilité comme alliée de l'urbanisme** en favorisant la mobilité douce et en reconnectant les quartiers et villages au centre d'Arlon.